

Cote du document:	EB 2010/99/R.52
Point de l'ordre du jour:	16 c)
Date:	21 avril 2010
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Synthèse des délibérations de la troisième réunion du Forum paysan

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-neuvième session
Rome, 21-22 avril 2010

Pour: **Information**

Note aux membres du Conseil d'administration

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les représentants qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec le responsable du FIDA ci-après:

Jean-Philippe Audinet

Division des politiques opérationnelles et du conseil technique

téléphone: +39 06 5459 2305

courriel: j.audinet@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Synthèse des délibérations de la troisième réunion du Forum paysan

1. Le représentant de la République bolivarienne du Venezuela au Conseil d'administration a demandé que la synthèse des délibérations de la troisième réunion du Forum paysan soit présentée, pour information, au Conseil d'administration à sa session d'avril 2010.

Synthèse

2. Nous, les participants au Forum paysan, représentant des millions de petites et moyens agriculteurs, éleveurs et pêcheurs artisanaux, avons travaillé au cours des quatre derniers jours, dans le cadre de la troisième réunion du Forum paysan au FIDA, et avons approuvé la synthèse ci-après de nos délibérations.
3. Depuis la précédente réunion du Forum paysan, il y a deux ans, le monde a connu des crises multiples, aggravées par la récession mondiale et le changement climatique. Ceux qui sont pauvres et souffrent de la faim sont aujourd'hui plus nombreux. Nous voulons souligner les paroles prononcées par le Président du FIDA à l'ouverture de notre Forum, qui a déclaré que ces crises "attirent l'attention du monde sur l'importance du développement de l'agriculture en tant que source de croissance économique et de stabilité politique »..... « Les investissements dans le développement rural et une attention sérieuse portée au rôle que jouent les ruraux pauvres, hommes et femmes, dans la croissance agricole, et en particulier le rôle des petits exploitants à travers le monde, doivent être au cœur des politiques gouvernementales et de leurs agendas pour le développement." Nous reconnaissons le rôle significatif de l'agriculture familiale dans le monde, et nous apportons notre soutien à la campagne pour la proclamation, par les Nations Unies, d'une Année internationale de l'agriculture familiale.
4. Nous assistons partout à travers le monde à une compétition croissante pour la terre et pour l'eau, avec une concentration croissante des terres et des acquisitions foncières à grande échelle par des entreprises transnationales et les élites locales. Ces pratiques ont pour résultat que des communautés rurales se voient exclus de l'accès à la terre et à l'eau, ressources fondamentales dont elles dépendent en tant que producteurs agricoles. Il faut inclure, parmi ces ressources, nos ressources halieutiques, qui s'épuisent de plus en plus alors que nos pêcheries artisanales restent sous-financées. Il est important de continuer à promouvoir la participation de nos organisations paysannes à l'élaboration des directives volontaires pour la Gouvernance responsable des terres et des autres ressources naturelles, à titre de suivi de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR).
5. Nous voulons que la maîtrise de l'agriculture nous revienne, à nous qui cultivons la terre et nourrissons le monde. Aucune réponse efficace ne peut être apportée aux défis que constituent la sécurité alimentaire pour tous, l'élimination de la pauvreté et l'atténuation des effets du changement climatique, sans une augmentation et une amélioration des investissements consacrés à nos exploitations agricoles et à nos communautés rurales, et sans des politiques de soutien accru au développement rural.
6. La communauté internationale a reconnu comme principe fondamental la définition et l'appropriation par chaque pays des politiques de développement agricole et rural. Mais cette appropriation ne doit pas se limiter à nos gouvernements et à nos administrations. Par conséquent, en tant qu'organisations légitimes et autonomes de producteurs agricoles, nous affirmons qu'il est de notre devoir et de notre droit d'être associées à la conception, l'exécution et l'évaluation de ces politiques et programmes de développement rural dont les avantages ne vont pas seulement à nos

communautés rurales, mais aussi à nos concitoyens urbains qui dépendent de la nourriture que nous produisons.

Partenariat entre le FIDA et les organisations paysannes dans le cadre des programmes de pays

7. Nous sommes très satisfaits des progrès réels réalisés dans la consultation et le partenariat entre le FIDA, les gouvernements et nos organisations depuis la création du Forum paysan, et en particulier au cours des deux dernières années.
8. Nous sommes d'accord avec le Président du FIDA lorsqu'il souligne que les partenariats du FIDA avec les organisations paysannes ont amélioré la compréhension, par le Fonds, de la pauvreté rurale, qu'ils ont permis au FIDA de veiller à ce que l'accent soit davantage mis sur les plus petits et les plus pauvres des paysans, et qu'ils ont également permis de mieux valoriser les connaissances et l'expérience locales et autochtones, avantages qui se sont traduits, à leur tour, par l'amélioration des projets et des bénéfices plus durables pour les petits exploitants. Nous reconnaissons, dans le même temps, que nous devons faire **plus et mieux** pour approfondir ce partenariat.
9. Afin de saisir toutes les occasions offertes par une participation plus générale des producteurs ruraux, nous avons besoin de temps et de ressources pour nous consulter. Nous soumettons les recommandations suivantes au FIDA:
 - Étendre le partenariat à tous les pays dans lesquels le FIDA intervient, en prenant en compte la diversité des organisations des ruraux pauvres.
 - Inclure systématiquement au moins une organisation faitière nationale parmi les membres de l'équipe de gestion du programme de pays afin qu'elle contribue à au pilotage du programme (formulation du COSOP, conception et exécution des projets et programmes, concertation sur les politiques et autres initiatives).
 - Créer, au sein du budget du FIDA, un guichet souple et répondant à la demande visant à faciliter la participation des organisations paysannes au COSOP et au cycle du projet.
 - Élaborer des directives opérationnelles pour appuyer la participation systématique des organisations paysannes au niveau du pays, et en particulier au suivi et à l'exécution des programmes financés par le FIDA.
 - Veiller à systématiser la pratique, déjà bien établie, des consultations avec les organisations paysannes. A cet égard, le FIDA et les organisations paysannes régionales et internationales pourraient tenir à jour un fichier d'organisations qui pourraient être systématiquement invitées lorsque le FIDA est sur le point d'entamer la conception d'un projet.
 - Dresser un bilan des leçons à tirer des programmes conduits avec les organisations paysannes, dans la perspective d'une réplique à plus grande échelle ; Promouvoir les échanges Sud-Sud et développer les connaissances entre les paysans. (Nous recommandons, à ce propos, d'étudier la possibilité de répliquer les programmes des "itinéraires d'apprentissage", mis en oeuvre avec succès en Amérique latine).

Suivi et évaluation

10. Il est recommandé d'ouvrir systématiquement aux organisations paysannes les systèmes de Suivi et Evaluation des projets, pour leur donner les moyens d'influencer leur mise en oeuvre et d'avoir accès à des informations essentielles. La participation des organisations paysannes à l'équipe de gestion du programme de pays servira de point d'entrée pour un suivi en commun des résultats et des impacts du programme pays du FIDA et pour évaluer la qualité de l'implication des organisations paysannes.

Appui direct aux organisations paysannes

11. Nous avons noté avec satisfaction l'appui direct croissant que le FIDA a apporté, au cours des années, à nos organisations par le biais d'un financement, sous forme de dons, des programmes de renforcement des capacités. Nous convenons avec le FIDA que l'appui direct à nos organisations devrait être acheminé principalement par l'intermédiaire de nos réseaux et fédérations à l'échelle régionale, dans un souci d'économies d'échelle et d'efficacité. L'appui direct à des organisations nationales ou locales devrait néanmoins demeurer possible.
12. À mesure que l'appui s'élargit, le FIDA attend aussi des organisations paysannes qu'elles conduisent leurs propres évaluations des avantages et de l'impact de cet appui sur les groupes cibles du FIDA au sein de leurs propres organisations, particulièrement en termes de développement économique. Il faudrait en outre procéder à un recensement plus systématique des synergies entre l'appui direct au renforcement des organisations paysannes et la capacité de ces organisations de s'engager et de bénéficier des projets d'investissement de plus grande ampleur appuyés par le FIDA et les gouvernements. Il conviendra de d'analyser les synergies entre ces deux processus.

Processus du Forum paysan

13. Nous demandons à nouveau que le Forum paysan soit un processus de consultation permanent, de la base au sommet, prenant pleinement en compte la diversité de nos organisations et respectant leur autonomie.
14. Nous recommandons, à cet égard, que chaque division régionale du FIDA élabore et exécute ses propres plans de concertation et de consultation au niveau des pays et des régions, en partenariat avec les membres du Comité de pilotage du Forum, en vue d'organiser des réunions régionales ou sous-régionales du Forum paysan dans au moins cinq régions/sous-régions au cours des deux prochaines années, avec des contributions des organisations paysannes. Les plans des divisions régionales devraient être élaborés au cours des prochains mois et soumis, pour observations et validation, au Comité de pilotage du Forum paysan. Il est suggéré que, au niveau régional, la consultation soit systématiquement liée aux possibilités existantes en rapport direct avec les opérations du FIDA dans ses cinq régions. Ainsi:
 - pour l'Amérique latine et les Caraïbes, une session spéciale serait organisée chaque année dans le contexte des processus d'intégration régionale, et notamment le DR-CAFTA et le REAF/MERCOSUR;
 - dans les autres divisions régionales du FIDA, les organisations paysannes nationales seraient invitées à participer à l'Atelier régional annuel sur l'exécution des projets, et une journée supplémentaire serait ajoutée à l'ordre du jour pour établir un bilan et définir les moyens d'accélérer le partenariat, au niveau national, entre le FIDA, les organisations paysannes et les gouvernements nationaux.
15. Il est également recommandé que le FIDA amorce un dialogue avec le Secrétariat du NEPAD en vue de l'établissement d'un point focal du CAADP afin d'accélérer le partenariat avec les organisations paysannes.

Les femmes dans l'agriculture et les organisations paysannes¹

16. Nous, femmes paysannes, pêcheuses et éleveuses, attirons une fois encore l'attention sur la disproportion flagrante entre les rôles des femmes dans tous les aspects de l'agriculture dans l'ensemble du monde en développement et l'insuffisance de la reconnaissance, des droits, des ressources et des services dont nous bénéficions. Nous lançons aussi un signal d'alarme à propos des effets du

¹ Cette déclaration a été préparée dans le cadre d'une session spéciale du Forum Paysan: "Atelier sur la promotion du leadership des femmes dans les organisations paysannes et de producteurs ruraux".

changement climatique et de la crise financière sur les femmes, car ils se traduisent par une augmentation de la pauvreté et des pénuries alimentaires. À cause de la pauvreté et de l'absence de services dans les zones rurales, nos fils et nos filles ne veulent pas être des paysans, et continuent de migrer vers les zones urbaines. Cette situation suscite une question capitale: comment assurer la rentabilité et la durabilité de l'activité agricole afin de garantir un avenir à la prochaine génération d'hommes et de femmes paysans?

17. Des organisations de producteurs efficaces et représentatives peuvent constituer un puissant instrument permettant aux femmes rurales de faire entendre leur voix, afin que nous puissions exercer une plus grande influence sur les décisions qui affectent nos vies et nos moyens de subsistance. Mais, à ce jour, nos voix n'ont été que trop rarement entendues au sein de nos organisations.

L'autonomisation économique des femmes ainsi que leur savoir et leurs compétences accrus sont des préalables essentiels pour améliorer notre statut et nos moyens de subsistance, et pour nous permettre de jouer un rôle efficace au sein des organisations de producteurs. Nous invitons instamment, le FIDA et les autres bailleurs de fonds, à consacrer de nouvelles ressources à l'appui de l'autonomisation économique des femmes paysannes. Nous avons besoin de ces ressources pour renforcer nos savoirs, nos compétences et notre rôle dirigeant, afin de produire et de transformer les produits alimentaires de manière plus efficace et plus durable, pour nos familles ainsi que pour les marchés. Nous invitons instamment le FIDA et les autres bailleurs de fonds à orienter des ressources vers les structures féminines au sein des organisations paysannes, et d'exiger des quotas à respecter.

18. Nous invitons aussi spécifiquement le FIDA:
- à poursuivre et accroître les efforts visant à permettre aux femmes d'obtenir un meilleur accès aux moyens de production, y compris la terre et l'eau, et de mieux maîtriser ces moyens;
 - à appuyer l'élaboration et la mise à disposition de services financiers adaptés à l'agriculture, et à rendre possible l'augmentation des revenus des femmes;
 - à prévoir à chaque fois que cela sera possible, outre l'intégration des préoccupations relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'ensemble des projets et des programmes, l'affectation de fonds réservés aux femmes dans les programmes financés par le FIDA à titre de mesure de discrimination positive – par exemple au titre des fonds de développement communautaire et au titre de la formation;
 - à utiliser le financement par don pour le renforcement des capacités des femmes – y compris le cas échéant pour des installations de protection de l'enfance – lorsqu'il n'est pas possible de financer de telles activités par un prêt;
 - lorsque les programmes financés par le FIDA appuient l'accès à la terre et à d'autres types de propriété, à chercher à négocier l'attribution de titres de propriété conjoints, avec l'appui de services juridiques consultatifs pour permettre aux femmes de défendre leurs droits;
 - à prêter attention, dans le contexte d'une indispensable focalisation sur la jeunesse rurale, sur la situation et les besoins spécifiques des jeunes femmes.
19. Dans le contexte de l'engagement du FIDA auprès des organisations paysannes, nous recommandons que le FIDA:
- fasse de la place aux femmes dirigeantes paysannes afin qu'elles participent aux processus d'élaboration des politiques, au niveau national et au niveau mondial, ainsi qu'aux consultations sur la stratégie du FIDA dans les pays;

- détermine, dans la conception des projets et programmes travaillant avec les organisations paysannes, des quotas réservés aux femmes (qui ne seront pas, là où c'est possible, inférieurs à 30%, et viseront à atteindre, progressivement, 50%); fournisse des moyens pour inciter les organisations de producteurs à atteindre ces cibles; et assure le suivi de leur exécution;
- investisse davantage de ressources sous forme de dons pour accroître la capacité des organisations paysannes d'aborder les questions d'égalité entre les hommes et les femmes et d'autonomiser les femmes, et pour renforcer le rôle dirigeant des femmes – si possible en acheminant directement des fonds vers les structures féminines et collèges de femmes au sein de nos organisations;
- implique les femmes leader d'organisations paysannes dans la supervision et le suivi des programmes de développement.

20. Enfin, nous notons avec satisfaction que le chiffre de 30% de femmes participantes recommandé lors de la précédente réunion du Forum paysan a été dépassé cette année. Nous demandons le maintien de la proportion actuelle de 40% au cours des prochaines réunions, l'objectif étant de l'augmenter progressivement à l'avenir.

Investir dans les jeunes paysans

21. Nous sommes tous conscients de la nécessité urgente d'aborder la question des jeunes agriculteurs. Notre agriculture familiale doit être rémunératrice et leur assurer une vie digne. Il faut assurer aux jeunes paysans, femmes et hommes, un accès aux facteurs de production – terre, crédit et formation.
22. À cet égard, nous recommandons au FIDA:
- de recenser les organisations de jeunes agriculteurs et de jeunesse rurale, et leurs réseaux (nationaux et régionaux);
 - d'organiser une session spéciale Forum paysan semblable à celle consacrée cette année aux femmes, et veiller à ce que les jeunes soient davantage représentés aux prochaines réunions du Forum paysan;
 - de désigner au sein du FIDA un point focal pour la jeunesse;
 - d'organiser un atelier mondial sur la participation des jeunes au programme Agriculture durable et développement rural au cours de cette année, proclamée Année internationale de la jeunesse par les Nations Unies;
 - d'intégrer les jeunes dans toutes les politiques et programmes du FIDA, en respectant l'équilibre entre les sexes et en mettant l'accent sur l'élaboration de programmes de renforcement et d'amélioration des capacités pour permettre aux jeunes ruraux de s'engager dans une production alimentaire durable et dans des emplois agricoles et ruraux;
 - lancer des projets pilotes à l'appui des jeunes ruraux;
 - organiser des échanges de jeunes pour un partage d'expériences sur les meilleures pratiques et pour l'apprentissage.
23. Nous adressons à nouveau nos remerciements sincères au FIDA pour sa réponse positive à notre demande de création du Forum paysan en tant que plateforme unique pour un dialogue sans exclusive sur le développement rural et pour l'occasion qui nous est offerte de prendre la parole devant son Conseil des Gouverneurs.